

CIRCUIT VÉLO C13 : AUTOUR DES HAUTS-BOIS

niveau
intermédiaire



Départ : Schirmeck



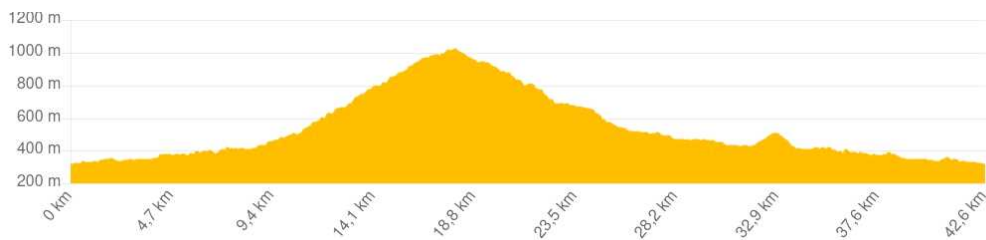
		41 km
		1 jour
		870 m

Quittez Schirmeck en empruntant la piste cyclable pour rejoindre Fouday. Remonter par des routes sinueuses la vallée de la Chirgoutte. Après un passage par le col de la Charbonnière, vous apprécierez les magnifiques vues en redescendant par la vallée de la Climontaine.

Office de tourisme de la vallée de la Bruche

Parking place du marché

0,5 Km - Schirmeck



INFORMATIONS PRATIQUES

N'oubliez pas d'emporter une carte !
IGN N° de la carte : 1/25 000 Bruche 25
N° carte Club Vosgien : Secteur carte : 1/25 000
3716 ET + 3717 ET



Tracé GPX

CONTACT

Office de tourisme de la vallée de la Bruche
03 88 47 18 51 - rando-bruche.fr



CLUB
VOSGIEN

massif des Vosges

Reproduit avec l'autorisation du Club Vosgien ©Fédération du Club Vosgien 2021



LES ÉTAPES DU PARCOURS


1 Schirmeck - La Broque - La Claquette



Passez devant la vitrine de l'office de tourisme et suivez la Grand'rue en direction de La Broque. Traversez la Bruche et à l'intersection allez tout droit. Après avoir traversé la voie ferrée, tournez à gauche en direction de Fréconrupt. Après le cimetière, empruntez la rue du Repos qui descend sur la gauche.

2 La Claquette - Rothau - Fouday



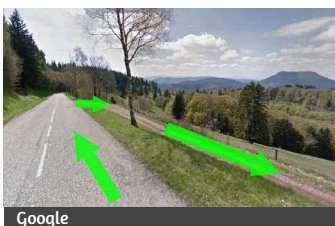
Suivez durant toute cette étape le balisage . Traversez La Claquette, puis Rothau (attention à la traversée de la D 1420 à la hauteur de cimetière !). Empruntez le chemin de la Folie qui relie Rothau à Fouday.

3 Fouday - Waldersbach - Col de la Charbonnière




A l'entrée de Fouday, passez devant le restaurant de la gare et continuez tout droit. La route tourne à droite devant l'église. Poursuivez-là jusqu'au croisement avec la D57. Tournez à gauche et continuez tout droit sur cette route jusqu'à Waldersbach. Traversez Waldersbach et continuez sur la D57 jusqu'au col de la Charbonnière.


4 Col de la Charbonnière



Au col de la Charbonnière, bifurquez à droite direction Saales - D214. Après 3 km, la route effectue un grand virage à gauche puis entame une bonne descente dans la vallée de la Climontaine. Après 2 km de descente prendre à droite en épingle le chemin forestier.


5 Ferme-auberge des Hauts-Bois

Attention, chemins forestiers accidentés, modérez votre vitesse! Descendre sur 700 m, au croisement des chemins, tourner à gauche. 600 m plus loin, vous arrivez à un second croisement de plusieurs sentiers forestiers, prendre la deuxième à droite. Après 100 m, vous croisez un chemin balisé  à suivre vers la droite. Continuer 700 m sur ce tracé qui devient goudronné pour arriver à la ferme-auberge des Hauts-Bois sur votre gauche.

 Ferme-auberge des Hauts-Bois (tél. 03 88 97 67 56, Le Haut-Bois, Ranrupt) : production de terrines et tourtes maison, coq au riesling, veau, lapin, pot-au-feu, bœuf mode, tartes...

6 Des Hauts-Bois vers Ranrupt




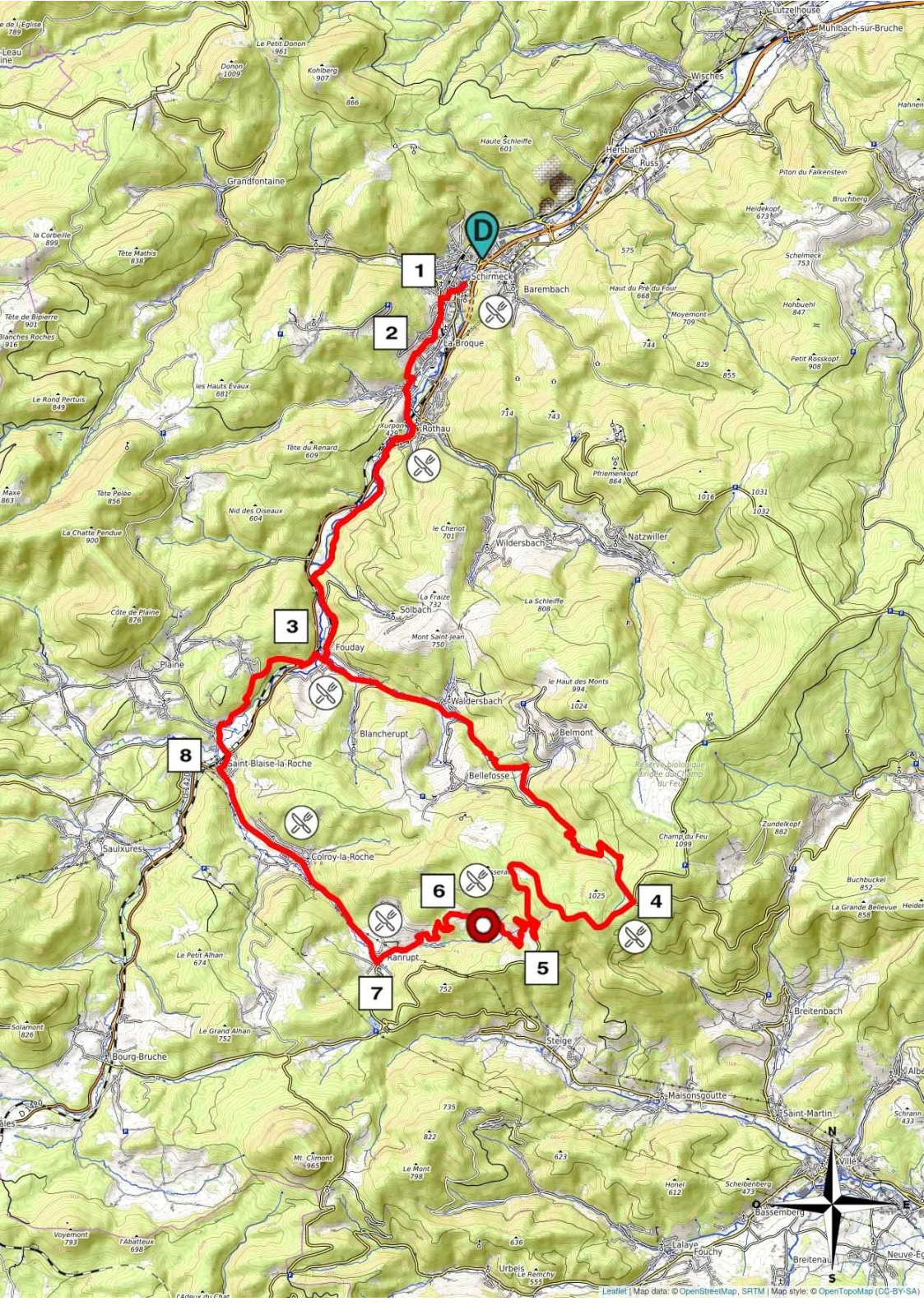
Quitter la ferme et poursuivre sur le chemin goudronné qui descend vers le village de Ranrupt. Continuer à suivre la voie en tenant la gauche sur 2 km pour arriver à une intersection marquée d'un calvaire sur votre gauche. Continuer à descendre vers la droite (rue de l'Ecole, balisée ) pour arriver après 1 km à l'intersection avec la route devant l'église.

7 Ranrupt - Colroy-la-Roche - Saint Blaise-la-Roche

A votre droite, se trouve l'Auberge du Climont. Prenez à droite pour suivre la D 424 en direction de Colroy-la-Roche et continuez tout droit pendant 2,2 km. Traversez Colroy-la-Roche et poursuivez sur la D 424 jusqu'à Saint Blaise-la-Roche.

8 Saint Blaise-la-Roche - Poutay - Schirmeck

Au croisement avec la D1420, à l'église, tournez à droite direction Schirmeck - Poutay. Prenez à gauche, sous la voie ferrée, direction Poutay - Plaine. Dans Poutay, bifurquez à droite direction Diespach. Puis, prenez à gauche et continuez toujours tout droit. Au croisement, prenez à droite le "Chemin de la Tarotte" - piste cyclable balisée . Continuez toujours tout droit jusqu'au rond-point. Empruntez le même itinéraire qu'à l'aller en suivant la piste cyclable en direction de Schirmeck jusqu'au point de départ.



1

2

3

8

6

7

5

4